



Juin 2010

RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DE CASSE DES RETRAITES !

Le gouvernement vient de lancer sa déclaration de guerre, attendue, aux salariés contre leur droit à la retraite. Il veut une « Blitzkrieg » pendant les vacances et programme l'examen du texte au Parlement dès le 7 septembre 2010.

Cette précipitation traduit sa crainte devant la riposte populaire. **L'opposition à son projet, à ce recul social historique, est largement majoritaire.** Elle peut s'organiser pour le mettre en échec.

La journée de grève du jeudi 24 juin, à l'appel de 5 organisations syndicales, est une étape très importante dans la montée de la mobilisation nécessaire pour gagner.

La manifestation aura lieu à 14 heures de République à Nation en passant par Bastille.

La campagne idéologique du gouvernement repose sur l'hypocrisie et le mensonge.

La démographie est un prétexte qui ne tient pas. Comment justifier de faire travailler les salariés jusqu'à 62 ans quand 4 à 8 millions de travailleurs sont au chômage ?

Le véritable objectif du gouvernement est de continuer à détourner le financement solidaire de notre système de retraite par répartition vers les profits des grandes entreprises et les dividendes des actionnaires. Malgré la crise, ceux-ci se portent bien : 35 milliards d'euros rien que pour les entreprises du CAC 40.

A comparer avec les 33 milliards d'euros d'exonérations de cotisations dont bénéficie par an le patronat. Le déficit de la sécurité sociale est fabriqué. De même, le gouvernement veut détourner les dépenses publiques et sociales de l'Etat, notamment pour l'emploi, les salaires et les retraites des fonctionnaires pour alimenter le profit privé.

Pour l'ensemble des salariés, les conséquences du projet gouvernemental seraient très lourdes. Le report de 60 à 62 ans de l'âge de départ à la retraite se double du report de 65 à 67 ans de l'âge de départ à taux plein, quel que soit le nombre d'annuités. L'augmentation de la durée de cotisation reste programmée jusqu'à 41,5 années en 2016. L'amputation des pensions va être considérable. Les salariés vont travailler plus pour gagner moins ou finir, plus fréquemment leur carrière avant 62 ans avec des allocations chômage misérables.

En ce qui concerne la prise en compte de la pénibilité du travail, le cynisme de Woerth rappelle les patrons

de Germinal. Il faudra être invalide pour pouvoir continuer à pouvoir partir à 60 ans. C'est le contraire de la prévention. C'est accepter que des catégories entières de salariés se tuent au travail ou perdent des années d'espérance de vie. La remise en cause de l'âge de départ des fonctionnaires en « service actif » est aussi inacceptable.

Pour les fonctionnaires, avec l'augmentation du taux de « cotisation » retraite, c'est tout simplement une amputation de 3% salaire net, du genre des politiques menées en Grèce ou en Espagne. En fait d'équité, c'est l'injustice la plus totale et une menace sur le code des pensions et le statut de la fonction publique (voir au dos).

Les soi-disant prélèvements nouveaux sur les gros revenus sont symboliques, d'autant plus que ce sont eux qui profitent de tout le reste de la déstructuration du système de retraite.

Avec son attaque contre les retraites, le gouvernement cherche aussi à infliger une défaite historique aux travailleurs. La retraite à 60 ans est le résultat d'un siècle de lutte ouvrière et un symbole fort.

La défense des retraites peut et doit d'autant plus être **le point de convergence de toutes les luttes qui se développent dans le pays** pour, enfin, commencer à faire reculer la politique du pouvoir dans son ensemble.

C'est ici et maintenant que cela doit se faire.

On entend déjà ceux qui multiplient les promesses pour après les élections de 2012. Mais ce sont les mêmes, notamment le PS, qui acceptent l'allongement de la durée de cotisation qui rend illusoire pour beaucoup le droit à la retraite à 60 ans.

Communistes, nous mettons toutes nos propositions et nos actions à la disposition de la lutte présente, notamment sur ces orientations :

- *Pas touche à la retraite à 60 ans !*
- *Retour aux 37,5 annuités*
- *Financement des retraites par la cotisation sociale.*
Fin des 33 milliards d'exonérations de cotisations patronales.
- *Maintien du code des pensions de la fonction publique*

RETRAIT PUR ET SIMPLE DU PROJET DE LOI DU GOUVERNEMENT !

Le 24 juin, tous en grève ! Tous à la manifestation !

L'augmentation des « cotisations » des fonctionnaires serait profondément injuste pour les fonctionnaires, dangereuse pour la fonction publique

Il faut comparer ce qui est comparable. La campagne orchestrée sur les prétendus avantages des fonctionnaires est honteusement mensongère. Elle n'a pour but que de diviser les salariés pour mieux faire passer la contre-réforme des retraites.

Première vérité à rétablir : à carrière et qualification égales, les pensions des fonctionnaires sont sensiblement égales à celles du privé.

Le ministre veut augmenter de 3% les « cotisations » des fonctionnaires pour les mettre au niveau du privé (10,65%), toujours au nom de « l'équité ». Là encore, la comparaison est intellectuellement malhonnête. Il prétend le faire en dix ans mais, une fois la disposition prise, le rythme pourrait s'accélérer.

Les prélèvements sont de natures différentes. Les fonctionnaires ne s'acquittent pas d'une « cotisation » dirigée vers des caisses de retraite, générale et complémentaires, mais d'une « retenue pour pension » (7,85%) que garde leur employeur, l'Etat.

Ce que l'on peut comparer, c'est les salaires nets des fonctionnaires et ceux du privé. A qualification égale, ils sont, là aussi, plus ou moins équivalents, souvent inférieurs dans le public. Les uns comme les autres sont beaucoup trop bas. Une hausse des salaires du privé comme du public, voilà qui serait un bon moyen de mieux financer les retraites.

Augmenter de 3% la retenue pour pension des fonctionnaires, ce ne serait rien d'autre que de baisser leur traitement de 3%, de leur faire payer la crise, à l'image de ce que les gouvernements espagnol ou grec entreprennent. Ce serait profondément injuste.

Le gouvernement a aussi une autre idée derrière la tête.

Le code des pensions civiles et militaires est l'un des remparts contre son projet de casse du statut de la fonction publique.

Transformer la « retenue sur pension » en « cotisation », au même taux que le privé, c'est ouvrir la voie à la création d'une nouvelle caisse assimilable à celle du privé (CNAV complétée par les caisses complémentaires du privé).

Les conditions seraient alors rassemblées pour balayer le code des pensions et en finir avec le statut. Toute la conception de la fonction publique dans notre pays basée sur les valeurs d'égalité, d'impartialité, d'intérêt général est menacée. Des principes et de droits sociaux qui servent de référence pour tout le salariat disparaîtraient.

Mesurons la gravité de l'attaque ! Rien n'est négociable !

Salariés du privé, du public : même combat pour nos intérêts d'ensemble !

Adhérez au PCF ! Faites le choix de la lutte !

NOM:.....Prénom.....

Adresse:.....

Téléphone/Courrier électronique:.....

RENNER A PCF ,